

## Un patrimoine phénix est-il possible ?

Julien Bastoen

Numéro 120, printemps 2009

Ces lieux qui nous nomment

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17311ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bastoen, J. (2009). Un patrimoine phénix est-il possible ? *Continuité*, (120), 30–32.

# Un patrimoine phénix est-il possible ?

*L'esprit d'un lieu disparu renaît-il  
d'une simple reconstruction à l'identique ?*

*Si le débat fait rage depuis peu pour le Manège militaire de  
Québec, à Paris, la question se pose depuis 138 ans à propos  
du défunt palais des Tuileries.*

*Et tout indique que la réflexion n'est pas encore  
arrivée à son terme...*

par Julien Bastoen

**L**e 4 avril 2008, un élément important du patrimoine de la ville de Québec, classé lieu historique national depuis 1986, était la proie d'un violent incendie. Depuis, le sort des ruines du Manège militaire de la Grande Allée n'a cessé d'alimenter les débats : allait-on reconstruire l'édifice ? Dès le lendemain du sinistre, un impossible consensus s'annonçait à travers déclarations officielles et réactions citoyennes, notamment dans la presse et sur

les blogues. Le maire de Québec, Régis Labeaume, a affirmé sa volonté de faire revivre au plus vite ce bâtiment incontournable de la ville qu'il administre, songeant même à le faire « emballer » par le duo d'artistes Christo et Jeanne-Claude.

Des voix se sont élevées pour tempérer l'empressement avec lequel on semblait vouloir sceller le sort des ruines. Du côté des organismes dédiés à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine, ICOMOS Canada mettait l'accent sur l'urgence de protéger les structures subsistantes avant de lancer tout débat sur les modalités d'une

restauration, tandis que le Conseil des monuments et sites du Québec refusait la solution du façadisme. Les représentants de ces deux instances, Dinu Bumbaru et Louise Mercier, s'accordaient toutefois sur la nécessité d'une réflexion et d'une action expertes, quelle que soit l'option retenue.

## QUE FAIRE DU PALAIS DES TUILERIES ?

Les polémiques du genre ne datent pas d'hier. Outre-Atlantique, un consensus politique autour d'un lieu historique national demeure toujours impossible après 138 ans de débats, et ce, malgré l'intervention d'experts





Façade occidentale du pavillon de Flore, modifié après l'arasement des Tuileries. Il formait le point de jonction sud des Tuileries et du Louvre.

Photos : Julien Bastoen



Ces sculptures, reliques du palais disparu, ont été rachetées par l'État, puis restaurées et disposées entre deux escaliers d'accès aux galeries du Carrousel.

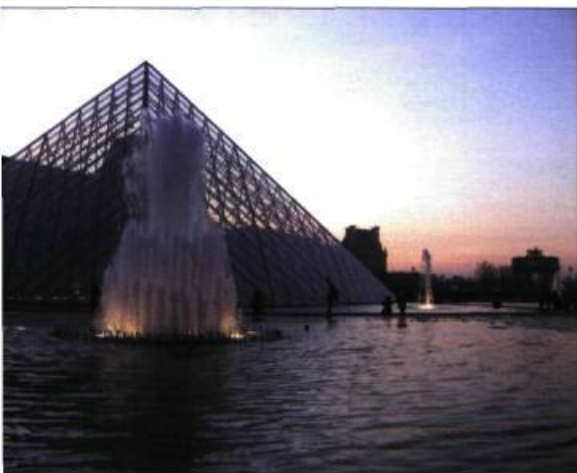
(dont Viollet-le-Duc et Charles Garnier), les innombrables discussions et rapports parlementaires, une forte mobilisation des sociétés d'architectes et de la presse spécialisée, et l'engagement solennel d'un ministre respecté (Jules Ferry). Il s'agit du palais des Tuileries, à Paris, détruit par un incendie criminel le 23 mai 1871, lors de la sanglante Commune.

Aujourd'hui, rien ne permet de savoir qu'entre les pavillons de Marsan et de Flore, qui constituent désormais les extrémités occidentales du palais du Louvre, se dressait un autre palais. Aucun dispositif

monumental n'en a matérialisé le souvenir : l'ancien château des Tuileries, construit initialement pour Catherine de Médicis, n'existe plus que par métonymie, c'est-à-dire par ses représentations et ses reliques dispersées. Son emprise exacte, impossible à deviner, s'apparente à une zone tampon séparant deux jardins et deux axes de circulation au trafic incessant et assourdissant. Les cicatrices laissées par l'arasement des Tuileries, en 1883, se sont refermées depuis bien longtemps. Nulle trace ne subsiste. Et pourtant. Ce vide urbain est devenu pesant pour l'Académie du Second Empire, un cercle d'érudits nostalgiques du dernier régime impérial qu'a connu la France. Son président, Alain Boumier, défend énergiquement un projet de reconstruction du palais disparu, déplorant une « automutilation ». L'usage de ce terme tendrait à confirmer que l'idée du recours au clonage reproductif naît avant tout d'un traumatisme vécu par un organisme, en l'occurrence l'ensemble formé par la réunion des deux palais. Pourtant, la construction d'une copie, même cautionnée par des experts reconnus et documentée par des archives irrécusables, n'est pas sans soulever des problèmes déontologiques que le ministre français de la Culture évoquait déjà en 2003. Sans laisser de côté les questions que suscitent les incohérences du programme du Comité pour la reconstruction des Tuileries – émanation de l'Académie du Se-

cond Empire –, il faudrait s'interroger sur les présupposés idéologiques de ce projet. Les Tuileries ont été incendiées essentiellement parce qu'elles étaient le symbole du pouvoir monarchique, royal et impérial. Vouloir les reconstruire, n'est-ce pas cautionner une forme d'uchronie architecturale, une reconstruction idéalisée qui résulterait de la réécriture – voire de la négation – d'un événement tragique et décisif, qui figure pourtant dans tous les manuels d'histoire de France ? Ironie du sort, le mot *uchronie* a été utilisé pour la première fois dans le titre d'un ouvrage de Charles Renouvier, en 1857, l'année même où s'achevait la réunion des palais du Louvre et des Tuileries...

Au risque de voir s'édifier un monument néo-historique s'ajoute le poids de la menace sur les clauses des chartes et des déclarations adoptées lors des assemblées générales d'ICOMOS, notamment celles de la charte pionnière de Venise (1964) et du Document de Nara sur l'authenticité (1994). La fiabilité historique de la reconstitution proposée par les défenseurs du projet des Tuileries est en effet largement discutable, tant en ce qui concerne le contenant architectural que le contenu. La juxtaposition d'éléments qui n'ont jamais coexisté oblige à la prudence, et la restitution du dernier état connu avant le sinistre supposerait l'altération des pavillons de Marsan et de Flore, transformés après



L'absence du palais des Tuileries permet à la pyramide conçue par I. M. Pei de faire écho à l'obélisque de Louxor sur la place de la Concorde.

l'incendie mais dont les façades sont désormais classées. En outre, l'insuffisance avérée des matériaux d'origine destinés au gros œuvre ne permet pas d'envisager une « copie authentique ».

Le principal argument des membres du Comité pour la reconstruction des Tuileries s'apparente étrangement à celui qu'ont avancé les partisans de la reconstitution des façades de l'ancien château de Berlin pour obtenir l'aval du Bundestag (le Parlement allemand), en 2002 : même une restitution partielle des façades permettrait non seulement de rendre sa cohérence à un ensemble architectural et à un quartier, mais aussi de redonner son sens et son image à une ville entière. Adopté par le baron Haussmann à la fin des années 1870 pour défendre une restitution partielle des Tuileries, ce postulat mérite d'être considéré à travers le prisme des récentes réflexions engagées par ICOMOS et l'UNESCO sur l'esprit du lieu. Si un lieu est un système vivant constitué d'un ensemble d'éléments matériels et im-

matériels dont l'interdépendance lui confère un esprit, peut-on restituer l'état antérieur d'un lieu, et sous quelles conditions ? N'est-ce pas là nier la faculté de résilience des villes et de leurs habitants, c'est-à-dire leur capacité à oublier une catastrophe ou un conflit et à évoluer après un traumatisme ? Enfin, peut-on sacrifier sur l'autel de la nostalgie ou de l'opportunisme économique la perception de l'esprit d'un lieu par une majorité de citoyens et de visiteurs ? La réflexion sera encore longue avant que naissent des réponses satisfaisantes à ces questions.

Julien Bastoen est candidat au doctorat en architecture et histoire de l'art, rattaché à l'IPRAUS (École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville) et à l'Université de Saragosse, en Espagne.

## Exposition

Le patrimoine funéraire,  
un héritage pour les vivants

Du  
25 mars  
au 30 août  
2009

Trésors du  
patrimoine  
funéraire  
québécois



MUSÉE DU CHÂTEAU DUFRESNE  
2929, avenue Jeanne-d'Arc  
Montréal  
514 259-9201  
[www.chateaudufresne.com](http://www.chateaudufresne.com)



## Michel Gilbert

Ébéniste-restaureur



Desserte de salle à manger

d'époque victorienne en chêne maillé c. 1880.

Restauration des finis anciens, sculpture des colonnes, contour de l'encadrement du miroir. Présentoir de la collection de flacons anciens de parfums, Parfumerie Germain des Prés.

971, Chemin de l'Écore Sud Vallée-Jonction, Québec G0S 1J0  
Téléphone : 418 353-5128 • 1-888-515-5128  
[doucine@globetrotter.net](mailto:doucine@globetrotter.net) • [www.artebois.ca](http://www.artebois.ca)